

Vers un nouveau contrat social

CAS -4 6 M
C.G. - EGALITE
FEMMES ET HOMMES



Réseau des groupes de femmes
Chaudière-Appalaches

2321, chemin du Fleuve, suite 203
Saint-Romuald (Québec)
G6W 1X9
(418) 834-0133
reseau.femmesca@qc.aira.com
www.femmeschaudiere-appalaches.com

Vers un nouveau contrat social

Mémoire présenté aux membres de la Commission des affaires sociales

Dans le cadre de la Commission parlementaire sur le Concept de l'égalité et de la politique en condition féminine

Décembre 2004

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

Nos origines

le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches est né en 1991 pratiquement au même moment que la région Chaudière-Appalaches et l'adoption de la politique provinciale en matière de développement local et régional ainsi que l'ajout d'une cinquième orientation à la politique en matière de condition féminine. Dans ce contexte où les décisions prises aux paliers local et régional ont un impact direct sur plusieurs aspects concrets de leurs conditions de vie, les femmes de notre région prennent la décision de se créer une instance représentative sur le plan régional afin de les représenter auprès des différents intervenants régionaux.

Notre mission

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches est un organisme dont la mission première est de favoriser la réflexion, la concertation, la circulation de l'information entre les groupes membres sur les questions mettant en jeu les intérêts des femmes de la région. Il s'inscrit comme le seul interlocuteur politique régional afin d'assurer des interventions efficaces et concertées en matière de condition féminine.

Nos membres

<i>Afeas de Montmagny</i>	<i>Centre femmes La Jardilec</i>	<i>Maison de naissances Mimosa</i>
<i>Afeas Québec Chaudière-App.</i>	<i>Connexion Emploi</i>	<i>Ressource le Berceau</i>
<i>Centre femmes L'Ancrage</i>	<i>Havre des femmes</i>	<i>Ressources-naissances</i>
<i>Centre femmes Amiante</i>	<i>Havre l'Éclaircie</i>	<i>Solidarité femmes Chaud.-App.</i>
<i>Centre femmes de Lotbinière</i>	<i>La Jonction pour elle</i>	<i>Syndicat des agricultrices</i>
<i>Centre femmes de Beauce</i>	<i>La Gîtée</i>	<i>Vision femmes Beauce Sartigan</i>

Nos actions

- Il intervient auprès des décideurs régionaux, siège sur différentes instances et comités et participe à de nombreuses consultations dans le contexte du développement régional et social;
- Il sensibilise la population et les dirigeants régionaux aux droits des femmes et à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- Il organise des rencontres d'information et colloques sur des thèmes touchant directement les conditions de vie des femmes (au niveau social, économique et politique);
- Il assure la circulation de l'information entre ses groupes membres;
- Il a développé une vie associative active où la concertation et la liaison sont au cœur de l'action.

Nos récentes réalisations

2004-2005	Grand Sprint 2005 pour amener les femmes aux conseils municipaux
2003-2004	Travail sur une entente spécifique régionale en entrepreneuriat féminin
2002	Vaste enquête: Pour des municipalités plus sécuritaires en Chaudière-Appalaches
De 2000 à 2004	Participation active à la Table régionale de développement social et de lutte à la pauvreté (relevant de la CRE), Projets: Alphabétisation, transport collectif et logement social.
De 1992 à 2004	Siège au Conseil d'administration du CRCDD
De 2001 à 2002	Plusieurs formations données dans le cadre de notre projet À Égalité pour décider : Des outils pour décider »
2001	Création d'une banque de candidatures pour favoriser et promouvoir la place des femmes au sein des instances décisionnelles
2000	Colloque régional : Politique et pouvoir...où sont les femmes ? Cap sur la santé des Femmes - Enquête

Portrait de la région de la Chaudière-Appalaches

La région administrative de la Chaudière-Appalaches est reconnue pour le dynamisme de son économie, le caractère industriel de ses entrepreneurs, la diversité de ses paysages et la qualité de vie de ses communautés. D'une nature prospère et pleine de potentiels, la Chaudière-Appalaches est une région qui a choisi de cultiver la richesse...

D'une superficie d'environ 15 200 km², la région de la Chaudière-Appalaches est bornée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent et la région de la Capitale-Nationale, au sud-ouest par les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie et au sud-est par la frontière internationale avec les États-Unis.

Un peu plus de 390 000 personnes forment sa population régionale, répartie en 136 municipalités regroupées en 9 municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle régional, Lévis. Dans l'ensemble de la région, les femmes, qui forment 50,4 % de la population, sont légèrement sous-représentées comparativement au Québec (51,2 %).

Principalement rurale, la Chaudière-Appalaches possède une économie basée sur le prélèvement et la transformation de ressources naturelles : agriculture, activité forestière. Royaume de la PME et de l'entrepreneuriat, la Chaudière-Appalaches est fermement représentée dans le bois et meuble, l'alimentation, le textile et vêtement, les produits métalliques, la plasturgie, la machinerie, le matériel de transport.

La situation des femmes de la Chaudière-Appalaches en 2004

Les inégalités persistent:

Marché du travail, scolarité et revenus

Les taux d'activité et d'emploi des femmes de la Chaudière-Appalaches (58,5 % et 55,2%) sont légèrement supérieurs à ceux des Québécoises (57,7 % et 53,2 %), mais moins élevés que ceux des hommes de la région.

30,2 % des femmes de la région occupent des emplois à temps partiel contre 11,8 % chez leurs homologues masculins. Le revenu moyen d'emploi des travailleuses de Chaudière-Appalaches est de 19 920 \$, soit 85,6 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises et 66,7 % du revenu d'emploi masculin. Chaudière-Appalaches est la deuxième région agricole du Québec. Les femmes représentent 32 % de la main d'oeuvre en agriculture.

18,7 % des femmes de la région ont complété moins d'une neuvième année et 8,8 % détiennent un grade universitaire, comparativement à 15,9 % et 13,3 % des Québécoises.

Santé physique, santé mentale et violence

Les femmes de la région sont plus nombreuses que les hommes à se classer dans la catégorie de détresse psychologique. Quant au taux de mortalité par suicide, il est supérieur à celui des Québécoises: 11,5 par 100 000 chez les femmes de la région contre 8,1 au Québec.

De 1997 à 2001, 1 429 femmes et 1 087 enfants ont été hébergés dans les quatre maisons d'aide et d'hébergement de la région. Or, seulement 7 % des femmes victimes s'adresseraient aux maisons d'aide et d'hébergement, 10,5 % aux CLSC tandis que 82,5 % des femmes victimes de violence n'auraient recours à aucune ressource formelle d'aide.

Participation des femmes au pouvoir

Une des plus grandes inégalités de la région se situe au niveau de la participation des femmes au pouvoir. Dans la région, la présence des femmes dans les principales instances décisionnelles et consultatives est particulièrement faible. Par exemple, on ne retrouve que 21,5 % de conseillères municipales, 10,5 % de mairesses et aucune femme préfète. De plus, 26 de nos municipalités ne comptent aucune femme sur leur conseil municipal.

La région se situe au 16^{ième} quant à la présence des femmes dans les lieux de pouvoir.

Vers un nouveau contrat social

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches reçoit favorablement l'Avis du Conseil du Statut de la femme: *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* mais y émet certaines réserves. À cet effet, il trouve pertinent de présenter un mémoire à l'occasion de la Commission parlementaire des Affaires Sociales sur l'égalité. Nous déplorons cependant, le court délai accordé pour s'exprimer sur cet Avis, délais qui ne nous a pas permis d'en faire une analyse exhaustive avec nos membres. Pour cette raison, nous nous sommes largement inspirées du rapport que nous avons présenté lors de la consultation sur l'Avenir des Québécoises: des enjeux à préciser, qui avait fait l'objet en 2003, d'une importante consultation du mouvement des femmes en Chaudière-Appalaches.

D'entrée de jeu, nous appuyons entièrement le mémoire présenté par notre Regroupement national: *Le Réseau des Tables régionales des groupes de femmes* et nous ferons davantage dans le présent document, des recommandations en regard de notre région : Chaudière-Appalaches.

Tout comme notre Regroupement, certains aspect de l'Avis du Conseil du Statut de la femme soulèvent des questionnements au sein de nos groupes. Nous sommes en accord avec les trois approches suggérées par le CSF dans son avis *De l'égalité de droit à l'égalité de fait: repenser les stratégies et élargir la perspective*, mais nous privilégions l'approche spécifique et transversales jusqu'à ce que l'égalité entre les hommes et les femmes soit atteinte. Nous réaffirmons dans le présent mémoire la nécessité d'accentuer les mesures spécifiques et transversales pour atteindre l'égalité pour les femmes. Quant à l'approche sociétale, elle fait quotidiennement partie de nos pratiques. Mais nous réalisons aussi que seule, l'approche sociétale, ne donne pas les résultats escomptés si elle n'est pas supportée par des balises nationales qui viennent du gouvernement central.

Les femmes de Chaudière-Appalaches démontrent un véritable engagement dans la lutte aux inégalités qu'elles subissent. Elles ont fait des gains appréciables au chapitre de la représentation dans les instances décisionnelles jusqu'à l'arrivée de la réingénierie gouvernementale. Depuis, elles sont confrontées aux choix et aux pratiques gouvernementales qui, trop souvent, entraînent des incidences négatives sur leur propre devenir tant économique que politique.

Une société réellement démocratique est impensable sans la pleine et égale participation des femmes et des hommes au sein de toutes les organisations qui la composent.

Le Réseau des groupes de femmes croit que de nombreuses inégalités persistent encore. Dans notre région, un retour vers des orientations plus traditionnelles et patriarcales menacent les acquis et les percées des femmes. Nous devons constamment contrecarrer l'actuel discours dénigrant les avancées du mouvement des femmes et mettre en avant-scène le fait que les retombées positives des acquis des femmes s'appliquent à l'ensemble de la population.

Des réalités et des pistes d'actions régionales

Femmes et pouvoir

En Chaudière-Appalaches, les femmes sont maintenant peu visibles dans le développement local et régional. La région se classe au 16^{ième} rang sur 17 quant à la place qu'occupent les femmes dans les conseils municipaux. Leur faible présence prive nos institutions démocratiques d'une plus grande diversité dans les expériences, les idées et les points de vue qui s'y expriment.

L'État confie aux municipalités, aux MRC et à la CRE des mandats aussi vitaux que l'élaboration de politiques familiales, l'aménagement du territoire pour améliorer la vie quotidienne des hommes et des femmes qui l'habitent, la sécurité et le bien-être dans ses communautés. Sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, nous avons encore 26 municipalités dont les conseils municipaux sont composés exclusivement d'hommes. À la CRE, aucune préfète et 2 élues sur 36 membres.

Les principes du protocole d'entente convenu entre le gouvernement du Québec et les présidents des Conférences régionales des élus sont, entre autres, de s'appuyer sur les structures municipales pour assurer le développement régional, de favoriser la concertation des élus et des leaders socio-économiques pour favoriser le développement de la région. Comment cela peut-il se faire en l'absence quasi totale des femmes dans ces instances ?

Difficile de ne pas tristement sourire quand des groupes masculinistes réclament au ministre de la Santé et des Services sociaux des mesures pour comprendre et encourager la place des hommes dans la société. Comment des groupes d'hommes peuvent-ils réclamer une place qu'ils occupent presque totalement depuis toujours ?

Le nouveau contrat social doit donc réaffirmer la nécessité de politiques et de mesures spécifiques pour amener les femmes à occuper plus largement la sphère politique municipale et régionale et poursuivre une stratégie de lutte contre la sous-représentation des femmes. De simples invitations aux décideurs et leaders locaux et régionaux pour inclure les femmes, par des mécanismes novateurs ne suffisent pas.

Le gouvernement doit signifier clairement aux Conférences régionales des Élus la nécessité de se doter d'une politique d'égalité visant la parité de présence des femmes et des hommes dans leurs structures.

Le programme À égalité pour décider commence à donner de bons résultats et doit être reconduit et bonifié.

Éducation et formation

Le maintien et le développement des connaissances et compétences professionnelles des femmes constituent un des enjeux importants pour leur autonomie économique.

Même dans un contexte de bouleversement de l'organisation et d'une très grande spécialisation du travail, l'avenue des métiers non-traditionnels et des secteurs liés à la haute technologie ne peuvent être véhiculés comme étant les seules avenues vers une plus grande autonomie économique des femmes.

À notre avis, les hommes sont accueillis favorablement et même attendus dans les métiers ou professions traditionnellement féminins. L'inverse n'est pas vrai. Les femmes doivent péniblement se tailler une place dans les métiers traditionnellement masculins, qu'on pense ici aux policières, aux électriciennes, aux mécaniciennes pour n'en nommer que quelques unes. Un seul facteur ralentit la progression des hommes dans les domaines traditionnellement féminins et c'est la précarité d'emplois et les mauvaises conditions salariales.

Décrochage et réussite

Le décrochage scolaire n'est pas lié à la discrimination en raison du sexe. En Chaudière-Appalaches, le grand responsable du décrochage scolaire chez les garçons est le démarchage effectué par des industries et usines pour trouver de la main d'œuvre. On y voit des garçons brillants et talentueux qui à la veille de l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, se laissent séduire par un emploi de journalier sans que l'école ne bouge pour les retenir. Pourquoi? Parce qu'ils sont éloignés des grands centres, il n'y a pas de transport en commun, pas de travail à proximité, pas de vie social possible. En bref, la région ne leur offre pas les services dont ils ont besoin à cette étape de leur vie. À notre avis, l'école favorise autant le succès des garçons que des filles. La réussite scolaire des filles les amènent cependant à quitter la région davantage que les garçons pour trouver des emplois en relation avec leur haut niveau de scolarité et de compétence.

Le maintien et le développement des connaissances et compétences professionnelles des femmes constituent des enjeux importants pour leur autonomie économique malgré le fait qu'elles soient sujettes à s'absenter du marché du travail pour prendre soin de leurs proches (enfants ou parents)

Nous recommandons d'offrir des services personnalisés aux besoins régionaux des femmes en matière d'éducation et de formation.

De soutenir financièrement et par des mesures spécifiques les femmes qui souhaitent maintenir les liens avec le monde du travail durant leur nécessaire absence du marché du travail en période pré et post natale (services de garde, accès à des programmes de réinsertion, etc.).

De valoriser pour les femmes et les hommes l'ensemble des professions, autant en milieu traditionnel que non-traditionnel.

Emploi et marché du travail

L'expression "plein emploi" est souvent utilisée pour parler de Chaudière-Appalaches. Malgré ce plein emploi, les travailleurs et surtout les travailleuses occupent des postes souvent précaires et sous-payés. La seule évaluation du taux de chômage n'est pas suffisante. Une évaluation en fonction des conditions de travail et d'emploi est essentielle.

Dans le contexte de bouleversement de l'organisation du travail, la protection des conditions décentes d'emploi constitue un enjeu essentiel. Les femmes sont plus souvent celles qui en vivent les plus grandes répercussions. Le type d'emploi qu'elles occupent (atypiques, temps partiels...) fragilise davantage leur situation de précarité.

Quant à l'économie du savoir, qui marque actuellement le Québec, elle ne semble pas se manifester dans notre région.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat féminin, malgré sa grande présence dans la région, il connaît des problèmes tels que la faiblesse des réseaux, l'accès limité à des sources de financement et le cantonnement des petites entreprises à des services dans des secteurs traditionnels. Les services de garde limités et les dessertes en transport collectif inadéquates affectent aussi l'entrepreneuriat des femmes de notre région.

Des mesures doivent être mises en places afin de faciliter l'accès des femmes au financement et aux réseaux d'affaire: deux composantes majeures pour la réussite qui font défaut sur l'ensemble du territoire.

Des mesures spécifiques doivent être mises en place pour protéger davantage les droits de toutes les femmes en matière de travail et de condition décentes de travail et accorder à toutes les femmes syndiquées ou non, l'équité salariale.

Soutenir davantage le perfectionnement des compétences professionnelles des femmes et leur offrir des formations arrimées aux besoins régionaux en main-d'œuvre sont des éléments qui commandent des mesures spécifiques.

Santé et bien-être des femmes

Les femmes réfèrent de plus en plus à leur santé comme à un état d'équilibre (le psychologique, le physique et l'environnement). Cependant, elles se confrontent à un duel entre la médecine conventionnelle et l'alternative (médecine douce). Le duel entre ces deux médecines entraîne des conséquences négatives pour la santé des femmes.

Elles ont parfois à se battre pour obtenir des soins de santé qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins (par exemple: l'impossibilité et les difficultés à faire un choix éclairé en ce qui concerne l'accouchement à domicile ou à l'hôpital, avec une sage-femme ou non et en ce qui concerne les traitement de la ménopause).

Leurs droit de parole et de décision sur les éléments de leur propre santé se heurtent à celui du pouvoir économique, pharmaceutique et médiatique avec comme résultat une santé et un bien-être associés à la minceur, à une beauté stéréotypée, refus du vieillissement, etc. Le contrôle des femmes sur leur propre santé et la maîtrise totale de leur corps se fragilisent. Les pressions vers une image de santé autre que celle que les femmes privilégient pour elles-mêmes se font de plus en plus fortes.

Nous ressentons un alourdissement des responsabilités des femmes à titre d'aidantes naturelles, étant donné qu'elles assument encore, dans des proportions extrêmement élevées, la prise en charge des personnes malades, dépendantes ou en perte d'autonomie, et ce, en plus de leur participation active au marché du travail. Cette lourde tâche se réalise souvent au péril de leur propre santé et bien-être. Elles compromettent ainsi fréquemment leur emploi et leur sécurité économique.

On dit que les hommes bénéficient moins des services à domicile après une intervention "chirurgie d'un jour" ? Pourquoi ? Parce qu'ils ont une conjointe, une mère ou même une fille pour leur assurer les soins pré et post opératoires.

Nous ne pouvons passer sous silence la grande pauvreté des jeunes mères et des femmes âgées en Chaudière-Appalaches. Elles ont le championnat de longévité au Québec mais leurs dernières années se vivent souvent dans la pauvreté avec pour seul revenu la Pension du Canada.

Par des actions et des mesures réunissant les trois approches, véhiculer auprès des femmes l'importance de la connaissance des facteurs et éléments spécifiques à leur bien-être en leur offrant les outils nécessaires à leur détermination. Véhiculer auprès des médecins l'importance cruciale de la maîtrise totale du corps des femmes pas elles-même. Le contrôle des femmes sur leur propre santé doit être véhiculé auprès des spécialistes comme étant une condition sine qua none du bien-être des femmes.

Dans les processus décisionnels en matière de santé, on doit s'assurer aussi d'une représentation équitable des femmes.

La violence

Comme partout ailleurs, la violence faite au femme n'a pas diminuée. L'intégrité et la sécurité des femmes de tous âges sont mises en cause par les différentes formes de violence. Cette violence doit être analysée, interprétée et traitée comme un rapport de domination, une prise de contrôle d'une personne.

En Chaudière-Appalaches, la violence faite aux femmes est une réalité accentuée par l'isolement et l'éloignement des grands centres et le manque de ressources à proximité des résidences des femmes. Cette violence persiste et se diversifie. L'érotisation précoce des fillettes les rends plus vulnérables à toutes formes de violence physique et psychologique et les fait tendre vers une dépendance envers les garçons.

Nous jugeons que des actions spécifiques sont nécessaires pour véhiculer l'objectif de tolérance 0 en matière de violence faite femmes. En région, le gouvernement se doit de rendre accessible les ressources d'aide et les financer adéquatement et faire connaître auprès de toutes les femmes les ressources disponibles via des programmes d'aide spécifiques à chaque groupe (jeunes, moins jeunes, personnes âgées, femmes au foyer, travailleuses etc.)

Nos souhaits:

De concert avec notre Regroupement, le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches souhaite :

Le maintien du Conseil du Statut de la femme

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches souhaite que le gouvernement maintienne le CSF et sa structure de bureau régionaux, avec son double mandat de conseil auprès du gouvernement et de promotion et d'information auprès de la population.

Le maintien du Secrétariat à la Condition féminine

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches souhaite que le gouvernement maintienne le SCF, avec son mandat de soutien au développement des actions gouvernementales. Le SCF devra également élargir son réseau de répondantes en condition féminine au sein de l'appareil gouvernemental.

La restauration du Ministère en Condition féminine

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches souhaite que le gouvernement restaure le ministère à la Condition féminine associé d'un budget.

Une Commission parlementaire permanente

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches souhaite que le gouvernement québécois ajoute un mécanisme de consultation annuelle continue à son projet de commission parlementaire permanente sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une dernière recommandation:

Le Ministre de l'Environnement vient de déposer un projet de Plan de développement durable rassembleur. Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches souhaite que le Conseil du Statut de la femme et le Secrétariat à la condition féminine, les regroupements de groupes des femmes régionaux, soient invités à toutes les phases de l'élaboration de ce plan pour y inscrire les femmes et leurs conditions de vie sans quoi le Québec et ses régions ne pourront atteindre les objectifs d'un véritable développement durable.

Références:

Conseil du Statut de la femme, Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, 2004-12-17

Conseil du Statut de la femme, Les conditions de vie des femmes de Chaudière-Appalaches : mise à jour 2004, Québec, 2004, 81 pages

Conférence régionales des élus Chaudière-Appalaches, Profil socio-économique de la région, www.chaudiere-appalaches.qc.ca